



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

*« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »*

*Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.*

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

## CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

### **Pour l'entreprise (session en entreprise)**

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local et les équipements requis pour la session de formation

### **Pour le participant**

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

## CLIENTÈLE VISÉE

Les membres de comité de santé et de sécurité, les gestionnaires et les représentants à la prévention des entreprises de juridiction provinciale.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître le fonctionnement d'un comité de santé et de sécurité.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre la notion d'accident du travail
- Comprendre le rôle et les fonctions du comité
- Connaître les responsabilités des membres
- Savoir comment doivent se dérouler les réunions

## CONTENU DU COURS

Introduction

### 1. La santé et la sécurité du travail

- Les accidents du travail
- La réglementation
- Les droits et obligations

### 2. Le comité de santé et de sécurité

- Notions de base
- Les membres du comité
- Les fonctions du comité

### 3. Les réunions

- La planification
- Le déroulement de la réunion
- Après la réunion

### 4. Conclusion

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'une présentation PowerPoint. Exercices à l'aide du logiciel interactif Turning Point.

## MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Fiche « Comité de santé et de sécurité au travail : introduction 101 »
- Fiche « Rôles et fonctions du comité de santé et de sécurité »
- Fiche « Le comité de santé et de sécurité. Les conditions du succès »

## DURÉE

4 heures de contenu théorique

## ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée en format : 8,5" x 11". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.

